

Tableau synthétique du programme d'actions

CLS PAYS LEDONIEN 6 Décembre 2019

Axes stratégiques	Thématiques	Intitulé de la fiche Action
1. Permettre à l'utilisateur d'accéder à une offre de santé de proximité et coordonnée en agissant en faveur de :	Agir en faveur d'une démographie médicale positive	<p>1.1 Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accueil des internes, attractivité du territoire, guichet unique (PAPS)... <p>1.2 Développer et encourager un exercice coordonné des professionnels de santé du territoire : ESP, MSP, Centre de santé, CPTS, télémédecine...</p>
	Renforcer le lien ville-hôpital	<p>1.3 Développer les liens entre les acteurs de l'ambulatoire et du champ sanitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interconnaissance des professionnels - numéro unique, messagerie sécurisée - formation commune et transverse - faciliter la gestion globale de la sortie du patient
	Favoriser un accès aux soins au public vulnérable (personnes âgées, personnes handicapées et personnes en situation précaire)	<p>1.4 Développer l'articulation entre les acteurs œuvrant en faveur des personnes âgées</p> <p>1.5 Promouvoir les dispositifs de santé des personnes en situation de handicap</p> <p>1.6 Développer l'accès à l'offre de soins aux personnes en situation de précarité</p>
2. Agir le plus tôt possible sur les facteurs qui influent sur la santé	Améliorer l'accès à l'éducation thérapeutique	<p>2.1 Répertorier, développer et promouvoir les programmes existants</p> <p>2.2 Développer le Sport Santé</p>
	Développer la couverture territoriale en prévention et promotion de la santé	<p>2.3 Déployer le Réseau Régional d'Appui à la Promotion et à la Prévention (RRAPPS) sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> -2.3A Sensibilisation : Promotion de la santé et nutrition -2.3B Sensibilisation : Comment adapter les goûters en accueil de loisirs et périscolaires ? -2.3C Les compétences psychosociales au cœur de l'ETP <p>2.4 Poursuivre le déploiement du dispositif Pass' Santé jeunes.</p> <ul style="list-style-type: none"> -2.4A Conférence « Les écrans, les enfants et nous » <p>2.5 Promouvoir les campagnes nationales :</p> <p>Dépistage organisé, Vaccination, Santé bucco dentaire, PNNS</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2.5A Renforcer l'accès aux dépistages des cancers du sein, colorectal et utérus des personnes en situation de précarité : Littératie et participation-action <p>2.6 Soutenir les dispositifs existants visant à prévenir les conduites à risque (tabac, drogue, alcool...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - CSAPA(s) : Primavera, Unplugged... - actions vers entreprises <p>2.7 Développer un parcours précarité et accompagner les actions innovantes en lien avec l'IREPS</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2.7A Espace Mobile de Santé - 2.7B Renforcer les compétences psychosociales des élus : <i>Atelier « être élu-e face aux enjeux de santé »</i> - 2.7C Temps d'échange de pratiques professionnelles : L'accueil du jeune enfant et de sa famille en situation de précarité - 2.7D Workshop compétences psychosociales

		- 2.7E Les écrans en veille, les enfants en éveil - 2.7F Sensibilisation à l'inclusion des enfants en situation de handicap 2.8 Services sanitaires des étudiants en santé
	Soutenir les actions en faveur d'un environnement favorable à la santé	2.9 Lutter contre l'Ambroisie et prévention de sa prolifération 2.10 Renforcer la prévention contre les maladies vectorielles : maladie de Lyme...
3. Améliorer la prise en charge psychique et combattre le mal être		3.1 Poursuivre et conforter le CLSM à l'échelle du Pays lédonien (lien PTSM à venir)
4. Gouvernance du CLS	Animation	4.1 Animer, communiquer et suivre la mise en œuvre du Contrat Local de Santé
	Évaluation	4.2 Evaluer le Contrat Local de Santé

AXE 1 : Permettre à l'usager d'accéder à une offre de santé de proximité et coordonnée

Agir en faveur d'une démographie médicale positive

Fiche action n° 1.1 Favoriser l'accueil des internes, des étudiants « santé » et des professionnels de santé

Motivation de l'action, contexte

Le portrait de santé du Pays Lédonien élaboré dans le cadre du CLS du Pays Lédonien et présenté au comité de pilotage en juin 2019 a mis en évidence un déficit de professionnels de santé. En 2019, 68 médecins généralistes exercent sur le Pays Lédonien, 58 % d'entre eux ont plus de 55 ans. Il existe une disparité importante entre le nord et le sud du territoire où le secteur de Petite Montagne est en grande difficulté. Des difficultés sont également remarquées pour les masseurs kinésithérapeutes, les chirurgiens dentistes, les spécialistes du second recours où le délai de rendez-vous peut être de 6 mois voire plus.

Face à de telles constatations, il est indispensable de maintenir et renforcer l'offre de soins du territoire. Les leviers possibles sont des actions auprès des populations étudiantes pour améliorer les conditions d'accueil des stagiaires.

Dans le cadre des groupes de travail du Contrat Local de Santé portant plusieurs professionnels de santé ont mis en avant la problématique de logements pour les étudiants en santé alors même qu'une réponse satisfaisante en termes de logements concourt à l'attractivité du territoire.

Les internes d'aujourd'hui seront demain les médecins du territoire de santé du Jura. La réforme de l'internat fait qu'aujourd'hui de nombreux internes de médecine générale et la quasi-totalité des internes de spécialités viennent d'autres régions de France puis s'installent ensuite là où les conditions sont les meilleures.

(il en est de même pour tous les jeunes auxiliaires de santé)

L'internat de médecine est une période cruciale pour rencontrer et nouer des liens avec un hôpital, des collègues, une région, un réseau d'amis et finalement s'installer dans le lieu qui les aura (le mieux) accueilli ou au moins qu'ils connaîtront le mieux.

- Les internes du centre hospitalier de Lons le Saunier ont la possibilité d'être logés dans un bâtiment situé à proximité de l'hôpital. Même si ce bâtiment est en cours de rénovation les lieux ne semblent pas correspondre en totalité à leurs attentes : absence de lieu de convivialité, huisseries vétustes, logement occupés par des professionnels de santé, pas de mutualisation avec d'autres étudiants santé...

<p>Objectif de l'action</p>	<p><u>Objectif général :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Développer une offre de soins de proximité sur le territoire ● Promouvoir l'attractivité du territoire <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <p>Créer des conditions favorables d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux internes et à tout étudiant en formation santé : mettre en place une stratégie pour faire évoluer l'offre du territoire en terme de logements disponibles et accessibles aux étudiants et professionnels de santé - en communiquant sur les projets de santé animant les professionnels de santé du territoire et les possibilités d'exercice.
<p>Description du projet</p>	<p>Pour atteindre ces objectifs il est proposé de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Travailler sur une solution de logements rénovés, répondant aux normes environnementales, connectés, tournés vers un habitat plus collectif adapté aux modes de vie actuel en impliquant les collectivités, les bailleurs sociaux pour répondre au besoin du territoire 2. Soutenir activement toutes actions de promotion du territoire et l'installation des professionnels sur le territoire valorisation du guichet unique pour l'aide à l'installation, 3. Faciliter l'aide aux recherches d'emploi du conjoint, aux logements, mode garde des enfants...(orientation vers les dispositifs existants, mise en réseau) 4. Créer un support vidéo à diffuser sur les réseaux sociaux, les associations d'étudiants 5. Organiser un événement type « journée découverte » <p><u>Porteurs de l'action :</u> variables selon type d'action</p> <p><u>Partenaires, acteurs à mobiliser :</u> collectivités locales, bailleurs sociaux, université, écoles de formation sanitaire, centre hospitalier Jura Sud, ARS, CPAM, CPTS, FEMASCO, Ordres, Offices du tourisme.</p> <p><u>Population bénéficiaire :</u> Étudiants et professionnels de santé.</p> <p><u>Territoire concerné :</u> Pays Lédonien</p>

Résultats attendus	<p>Augmentation du nombre d'internes accueillis</p> <p>Augmentation du nombre de professionnels installés sur le territoire</p>
Calendrier prévisionnel	<p>- Durée du CLS</p>
Financement	<p>Estimation du montant prévisionnel global du projet : à définir</p> <p>Porteurs : CPTS, Collectivités, Centre Hospitalier...</p> <p>Partenaires : Collectivités locales, Etat, Conseil Régional</p> <p>La Maison pour tous, GHT Jura Sud... CPAM, ARS</p>
Indicateurs	<p>Description :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de logements rénovés ● Nombre d'internes accueillis ● nombre d'accompagnement réalisé ● Nombre de nouveaux professionnels installés ● Nombre d'actions déployées (journées d'accueil..) ● Fréquence de mesure : Annuelle <p>Responsables du suivi : Séverine Moreau Pays Lédonien, Claire Maitre ARS</p>
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	<p>Priorités stratégiques PRS : Schéma Régional de Santé 2018-2022</p> <p>Renforcer l'offre de soins dans les territoires au service des patients : une présence médicale et soignante accrue</p> <p>Lien parcours : la politique en matière d'implantation des professionnels de santé est une des thématiques prioritaires du CTS Jura</p> <p>Autre plan/programme/politique : Ma Santé 2022</p>

AXE 1 : Permettre à l'utilisateur d'accéder à une offre de santé de proximité et coordonnée

Agir en faveur d'une démographie médicale positive

Fiche action n° 1.2 : Développer et encourager un exercice coordonné des professionnels de santé du territoire : ESP, MSP, Centre de santé, CPTS, télémédecine...

Motivation de l'action, contexte

La démographie médicale déficitaire du territoire met en avant le manque d'installation de nouveaux professionnels de santé sur le Pays Lédonien. L'exercice isolé n'attire plus les nouvelles générations de médecins et ne facilite pas la prise en charge des patients vieillissants confrontés à des maladies chroniques et des polyopathologies.

Les jeunes professionnels de santé souhaitent désormais exercer en exercice regroupé afin d'organiser leur temps de travail, des temps de garde à plusieurs pour plus de souplesse et souhaitent trouver des relais auprès de professionnels.

Le mode en exercice coordonné offre un cadre attractif, favorise en effet les échanges et la coordination entre les professionnels de santé, pour une meilleure prise en charge médicale des patients.

Le Pays Lédonien est organisé autour de 5 Maisons de Santé Pluridisciplinaires, un centre de santé, des infirmiers Asalée, un dispositif d'appui à la coordination et des médecins libéraux exerçant au sein de cabinets de groupe ou de manière isolée.

Objectifs de l'action

Objectif général :

- Améliorer l'offre et l'accès aux soins

Objectifs opérationnels :

- Soutenir toute demande d'exercice coordonné émanant des professionnels du territoire
- Accompagner à la mise en place d'une CPTS sur le territoire

Description du projet

Pour atteindre ces objectifs il est proposé de :

1. Rencontrer les professionnels de santé intéressés par l'exercice coordonné.
2. Organiser des rencontres entre partenaires potentiels (Femasco, professionnels de santé...) accompagnant la démarche coordonnée.
3. Accompagner à l'élaboration des projets de santé : communication, aide à la formalisation et aux réponses aux appels à projet, recherche de financements ...

	<p>Porteurs de l'action : Chargée de mission santé du Pays lédonien/binôme ARS</p> <p>Partenaires, acteurs à mobiliser : professionnels de santé, acteurs sociaux et médico-sociaux, collectivités, fédérations professionnelles, ordres professionnels, URPS, Etat, CPAM ,ARS</p> <p>Population bénéficiaire : Professionnels de santé.</p> <p>Territoire concerné : Pays Lédonien</p>
Résultats attendus	<p>Renforcer le maillage en exercice coordonné sur le territoire</p> <p>Création d'une CPTS et soutien à la mise en œuvre de la CPTS</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Durée du CLS</p>
Financement	<p>Estimation du montant prévisionnel global du projet : à définir</p> <p>Taux d'intervention ARS : variable</p> <p>Cofinancements : CPAM,Collectivités, Etat, Conseil Régional...</p>
Indicateurs	<p>Description :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer le maillage en exercice coordonné sur le territoire : nombre de rencontres ● Création CPTS : nombre de contacts entre professionnels, projet de santé formalisé ● Fréquence de mesure : Annuelle <p>Responsables du suivi : Séverine Moreau Pays Lédonien, Claire Maitre ARS</p>
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	<p>Priorités stratégiques PRS : Schéma Régional de Santé 2018-2022</p> <p>Renforcer l'offre de soins dans les territoires au service des patients : une présence médicale et soignante accrue</p> <p>Lien parcours : Améliorer l'accès aux soins non programmés est une des thématiques prioritaires du CTS Jura</p> <p>Autre plan/programme/politique : Ma Santé 2022</p>

AXE 1 : Permettre à l'usager d'accéder à une offre de santé de proximité et coordonnée

Renforcer le lien Ville Hôpital

Fiche action n° 1.3 : Développer les liens entre les acteurs de l'ambulatoire et du champ sanitaire

Motivation de l'action, contexte

Dans le cadre d'une dynamique territoriale de santé efficace, le lien entre la ville et l'hôpital est essentiel. Cette préconisation du précédent Contrat de Santé de la Ville de Lons répond à la demande du centre hospitalier de Lons, aux acteurs de l'ambulatoire et vise l'amélioration du parcours de soins pour les patients. La logique de coopération renforcée avec la ville vise à concilier l'attente légitime de proximité et d'accès aux soins avec les exigences de qualité et de sécurité.

Le Centre Hospitalier de Lons, GHT Jura Sud, constate un taux de fuite de patients de 50 %. La direction est mobilisée pour renforcer ce lien avec les médecins généralistes et ses patients. Elle souhaite s'engager dans une dynamique renforcée permettant aux partenaires de s'organiser ensemble pour travailler davantage sur le parcours de soin.

Les professionnels de santé du territoire (médecins généralistes, hospitalisation à domicile, infirmiers à domicile, services de soins à domicile...) souhaitent créer des liens privilégiés avec le centre hospitalier. En effet, l'entrée et la sortie de l'hôpital sont des moments charnières dans les parcours de santé. Le décloisonnement devrait amener des espaces d'échanges cliniques afin qu'une coordination réelle entre praticiens s'installe.

Objectifs de l'action

Objectif général :

- Fluidifier le parcours du patient

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'interconnaissance entre professionnels
- Faciliter les échanges téléphoniques et écrits entre professionnels
- Promouvoir les outils de télémédecine et télé expertise sur le territoire
- Optimiser la gestion globale de la sortie d'hospitalisation

Description du projet

Pour atteindre ces objectifs il est proposé de :

1. Développer la communication pour favoriser les échanges entre professionnels : soirée Chavon, forum thématiques, formation médicale continue...
2. Permettre une entrée directe dans les services du centre hospitalier sans passer par les urgences

	<ol style="list-style-type: none"> 3. Libérer des créneaux pour prise de rdvs urgents par les professionnels de santé 4. Faire connaître aux professionnels de santé l'outil TELMI et son utilisation et développer son utilisation 5. Organiser la sortie d'hospitalisation en lien avec les acteurs de l'ambulatoire : délai du courrier de sortie, prescription identique à celle du médecin de ville, assistante sociale contactée <p><u>Porteur de l'action</u> : Centre Hospitalier Lons le Saunier/CPTS</p> <p><u>Partenaires, acteurs à mobiliser</u> : professionnels de santé, MSP, CDS, CPTS, acteurs sociaux et médico-sociaux, collectivités, Etat, ARS, CPAM</p> <p><u>Population bénéficiaire</u> : Population du territoire</p> <p><u>Territoire concerné</u> : Pays Lédonien</p>
Résultats attendus	Décloisonnement entre les acteurs de la santé pour renforcer l'attractivité du territoire et la fluidité du parcours patient
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS
Financement	<p>Estimation du montant prévisionnel global du projet : à définir</p> <p>Taux d'intervention ARS : variable</p> <p>Cofinancements : Collectivités, Etat, Conseil Régional...</p>
Indicateurs	<p><u>Description</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Développer la communication pour favoriser les échanges entre professionnels : nombre de rencontres interprofessionnels, outils de communication mis en place ● Permettre une entrée directe dans les services du Centre hospitalier sans passer par les urgences : organisation spéciale mise en place ● Libérer des créneaux pour prise de rdvs urgents par les professionnels de santé : nombre de créneaux bloqués et réservés aux professionnels/mois ● Organisation de la sortie : taux de satisfaction des médecins de ville (CF enquête) <p>Responsables du suivi : Séverine Moreau Pays Lédonien, Claire Maitre ARS</p>
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	<p>Priorités stratégiques PRS : Schéma Régional de Santé 2018-2022</p> <p>Renforcer l'offre de soins dans les territoires au service des patients : une présence médicale et soignante accrue</p> <p>Lien parcours : axe transverse à toutes les thématiques prioritaires du CTS Jura</p> <p>Autre plan/programme/politique : Ma Santé 2022</p>

AXE 1 : Permettre à l'utilisateur d'accéder à une offre de santé de proximité et coordonnée

Favoriser un accès aux soins au public vulnérable
(personnes âgées, personnes handicapées et personnes en situation de précarité)

Fiche action n° 1.4 : Développer l'articulation entre les acteurs œuvrant en faveur des personnes âgées

Motivation de l'action, contexte

En 2018, 30 % de la population du Pays Lédonien est âgée de 60 ans et plus. 12,5 % des habitants ont plus de 75 ans avec un indice de vieillissement proche de 100.

De nombreuses actions sont déjà engagées sur les territoires par le biais de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'autonomie. Cette entité regroupe différents partenaires intervenant fortement sur la question du vieillissement de la population (Conseil départemental, ARS, CARSAT, MSA, SSI, CPAM, ANAH, AGIRC-ARCCO et Mutualité Française). Chaque année un appel à projets multi thématiques est publié afin de permettre de développer les actions collectives à destination des aînés de plus de 60 ans vivant à domicile. Ainsi des associations, CCAS, intercommunalités proposent des activités de prévention favorisant le maintien à domicile : ateliers « Bonjour », activités physiques adaptées...

La ville de Lons est également engagée dans la charte Ville amies des aînés avec notamment la création du réseau Tiss'age. Expérience similaire en cours sur la commune de Montmorot grâce à un portage de l'ADMR.

La plateforme de répit le « Relais des aidants » est un dispositif nouvellement déployé sur le Jura grâce à un financement ARS. Elle s'adresse aux aidants qui accompagnent, à domicile, un proche âgé, ayant une maladie neuro-évolutive. Déployée sur l'ensemble du département, elle a pour but d'apporter du répit et du soutien aux aidants afin d'éviter l'épuisement physique et moral.

Compte-tenu des enjeux de santé publique, il est primordial que l'ensemble des dispositifs soit déployé de façon équitable sur l'ensemble des territoires afin que les publics bénéficient tous des mêmes services.

Objectifs de l'action

Objectif général :

- Soutenir l'autonomie des personnes âgées et maintenir une qualité de vie à domicile

Objectifs opérationnels :

- Aider au déploiement la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants
- Promouvoir les ateliers santé à destination des personnes

	<p>âgées</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Étendre les réseaux comme Tiss'Age, Monalisa...
Description du projet	<p>Pour atteindre ces objectifs il est proposé de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rencontrer les différents acteurs (associations, collectivités) pour identifier leurs besoins et leur problématique 2. Relayer la communication des différentes actions existantes pour les personnes de plus de 60 ans 3. Accompagner et contribuer au développement des actions innovantes sur les questions de l'isolement social, la mobilité, l'accès aux services... <p><u>Porteurs de l'action</u> : CCAS, Intercommunalités, mutualité française, ADMR, Prodesa, associations</p> <p><u>Partenaires, acteurs à mobiliser</u> : CFPPA, intercommunalités, ARS (direction autonomie), professionnels médicaux et paramédicaux, associations...</p> <p><u>Population bénéficiaire</u> : Population de 60 ans et plus du territoire</p> <p><u>Territoire concerné</u> : Pays Lédonien</p>
Résultats attendus	<p>Améliorer la connaissance des dispositifs auprès des professionnels de santé, des acteurs locaux et accroître le nombre de participants parmi le public concerné</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Durée du CLS</p>
Financement	<p>Estimation du montant prévisionnel global du projet : variable</p> <p>Taux d'intervention ARS : variable</p> <p>Cofinancements : Collectivités, Etat, Conseil Régional...</p>
Indicateurs	<p><u>Description</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de visites et réunions 2. Nombre d'actions nouvelles <p>Responsables du suivi : Séverine Moreau Pays Lédonien, Claire Maitre ARS</p>
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	<p>Priorités stratégiques PRS : Schéma Régional de Santé 2018-2022</p> <p>Virage inclusif : Favoriser l'autonomie des personnes âgées/handicapées dans le respect du choix de vie de chacun.</p> <p>Lien parcours : Parcours personnes âgées est une des thématiques prioritaires du CTS Jura</p> <p>Autre plan/programme/politique : Ma Santé 2022</p>

AXE 1 : Permettre à l'utilisateur d'accéder à une offre de santé de proximité et coordonnée

Favoriser un accès aux soins au public vulnérable (personnes âgées, personnes handicapées et personnes en situation de précarité)

Fiche action n° 1.5: Promouvoir les dispositifs de santé des personnes en situation de handicap

Motivation de l'action, contexte

L'accès aux consultations auprès d'un spécialiste est compliqué pour l'ensemble des patients du Pays Lédonien. La difficulté est encore plus importante pour les patients handicapés qu'ils soient domiciliés en institutions ou à domicile. Les personnes handicapées ne disposent pas forcément des informations nécessaires pour s'adresser au centre hospitalier adéquat. Les horaires dédiés aux consultations, le déroulement même de la consultation (manque de temps, explications brèves qui ne sont pas adaptées aux besoins et au fonctionnement particulier des patients handicapés. Cette situation entraîne une inégalité en matière de soins qui se traduit par un manque de dépistage et de suivi voire un renoncement aux soins.

Le dispositif spécifique Handiconsult, présent sur le territoire du Pays Lédonien, permet d'améliorer la prise en charge des patients en situation de handicap. Néanmoins, il reste à promouvoir auprès des structures accueillant du public handicapé et à domicile.

Objectifs de l'action

Objectif général :

- Soutenir le dispositif d'accès aux soins hospitaliers à destination des personnes handicapées

Objectifs opérationnels :

- Poursuivre la mise en œuvre des consultations spécialisées dans le cadre du dispositif Handiconsult
- Développer le dispositif Handident

Description du projet

Pour atteindre ces objectifs il est proposé de :

1. Rencontrer les différents acteurs (centre hospitalier, ordre des médecins, des dentistes, Apei...) pour promouvoir le dispositif
2. Sanctuariser des plages de consultation équivalente à une à deux demi-journées par mois dans chaque spécialité

Porteurs de l'action : Apei, Centre hospitalier de Lons

Partenaires, acteurs à mobiliser : Centre hospitalier de Lons, et établissements et services médico-sociaux, Maison Départementale

	<p>des Personnes Handicapées, représentants des usagers, médecins libéraux, services et professionnels, intervenants à domicile</p> <p><u>Population bénéficiaire</u> : Personnes handicapées physiques et mentales</p> <p><u>Territoire concerné</u> : Pays Lédonien</p>
Résultats attendus	<p>Consolidation du dispositif « Handiconsult »</p> <p>Travailler sur la création du dispositif Handi 'Dent</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Durée du CLS</p>
Financement	<p>Estimation du montant prévisionnel global du projet : inconnu</p> <p>Taux d'intervention ARS : inconnu</p> <p>Cofinancements : CPAM...</p>
Indicateurs	<p><u>Description</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport d'activités du centre hospitalier (nombre de consultations réalisées dans le cadre du dispositif Handiconsult, file active...) 2. Niveau de satisfaction des patients et de leurs accompagnants par rapport à la qualité des soins <p>Responsables du suivi : CHJS, Séverine Moreau Pays Lédonien, Claire Maitre ARS</p>
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	<p>Priorités stratégiques PRS : Schéma Régional de Santé 2018-2022</p> <p>Favoriser l'autonomie des personnes âgées/handicapées dans le respect du choix de vie de chacun.</p> <p>Lien parcours : le parcours personnes handicapées est une des thématiques prioritaires du CTS Jura</p> <p>Autre plan/programme/politique : Ma Santé 2022</p>

AXE 1 : Permettre à l'utilisateur d'accéder à une offre de santé de proximité et coordonnée

Favoriser un accès aux soins au public vulnérable (personnes âgées, personnes handicapées et personnes en situation de précarité)

Fiche action n°1.6 : Développer l'accès à l'offre de soins aux personnes en situation de précarité

Motivation de l'action, contexte

Les personnes en situation de précarité, qu'il s'agisse de salariés à revenus modestes, de bénéficiaires de minima sociaux, de personnes sans domicile fixe (SDF), de familles monoparentales ou population migrante, rencontrent souvent de grandes difficultés pour accéder aux soins.

Plusieurs éléments expliquent les difficultés propres aux plus démunis : ceux-ci ont perdu tout réflexe de recours aux soins, ignorent ou méconnaissent leurs droits, manquent d'initiative pour effectuer une démarche administrative, se heurtent à la complexité et à la lenteur de certaines procédures et la peur des résultats peut exister aussi.

Des dispositifs d'aides nationaux existent (complémentaire santé solidaire, 100 % santé) et permettent de réduire le renoncement aux soins pour raison financière. Pour autant, les restes à charge constituent un obstacle pour accéder à des soins (dentaires...).

Cependant subsiste un nonaccès aux soins dépendant de l'organisation de l'offre, de sa répartition sur le territoire, la complexité du système, l'informatisation des démarches et bien sûr la non priorité que représente pour ces personnes la santé. En effet, ce sujet passe après les difficultés financières, l'accès aux logements et au travail. Les associations jouent un rôle crucial pour les informer et les accompagner vers une meilleure prise en charge de leur santé.

Objectifs de l'action

Objectif général :

- **Améliorer l'accès aux dispositifs d'accès aux soins disponibles sur le territoire des personnes précaires**

Objectifs opérationnels :

- **Développer l'activité de la Permanence d'Accès aux Soins du territoire**
- **Soutenir l'action de la Plate-Forme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé**
- **Soutenir la CPTS dans sa mission d'accès aux soins pour tous notamment auprès des publics défavorisés**

Description du projet

Pour atteindre ces objectifs il est proposé de :

1. **Rencontrer les différents acteurs (CCAS, associations médico-**

	<p>sociales...) travaillant au quotidien avec des personnes en précarité et recueillir leur constat quant à l'accès et l'utilisation des dispositifs existants</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Rencontrer les opérateurs des dispositifs et recueillir leurs attentes 3. Favoriser les liens entre les professionnels de santé et les acteurs du champ de l'insertion <p>Porteurs de l'action : Association AIR, CPAM du Jura, CPTS, CCAS, CIAS</p> <p>Partenaires, acteurs à mobiliser : Centre hospitalier de Lons, et établissements et services médico-sociaux, DDCSPP, Maison Départementale des Personnes Handicapées, représentants des usagers, médecins libéraux, services et professionnels intervenants à domicile, travailleurs sociaux, France Services</p> <p>Population bénéficiaire : Personnes en situation de précarité Territoire concerné : Pays Lédonien</p>
Résultats attendus	Baisse du taux de renoncements aux soins notamment grâce à l'utilisation optimale des dispositifs comme la PASS et la PFIDASS,
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS
Financement	<p>Estimation du montant prévisionnel global du projet : à définir</p> <p>Taux d'intervention ARS : variable</p>
Indicateurs	<p>Description :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport d'activité de l'association AIR portant la PASS 2. Taux de renoncement aux soins fournis par la CPAM <p>Responsables du suivi : Séverine Moreau Pays Lédonien, Claire Maitre ARS</p>
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	<p>Priorités stratégiques PRS : Schéma Régional de Santé 2018-2022 En lien avec le Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et au Soins des plus Démunis</p> <p>Lien parcours : Amélioration de l'accès aux soins est une des thématiques prioritaires du CTS Jura</p> <p>Autre plan/programme/politique : Ma Santé 2022</p>

**AXE 2 : Agir le plus tôt possible sur les facteurs qui influent sur la santé
Améliorer l'accès à l'Éducation Thérapeutique du Patient**

Fiche action n° 2.1 :Répertorier, développer et promouvoir les programmes existants

Motivation de l'action, contexte

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) est une pratique qui trouve un ancrage à la fois dans la médecine, la pédagogie de la santé et les sciences humaines et sociales. Elle accorde une place prépondérante au patient en tant qu'acteur de sa santé. Selon l'OMS, l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) vise à "aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique." Il s'agit d'une pratique complémentaire des soins prescrits sur ordonnance par un médecin ; d'une pratique personnalisée selon les besoins du patient ; d'une pratique basée sur une approche pluridisciplinaire (plusieurs professionnels de santé et/ou associations de patients associés).

Pourquoi ?

L'éducation thérapeutique permet d'acquérir des compétences utiles pour devenir acteur de sa santé en s'impliquant dans la prise en charge de sa maladie. Ainsi, à la suite du suivi d'un programme d'éducation thérapeutique, la personne peut être en mesure de :

- mieux comprendre sa maladie et ainsi pouvoir l'accepter ;
- connaître les bénéfices et les effets secondaires de ses traitements ;
- connaître les mesures préventives à adopter : aménagement de l'environnement, prise d'un traitement préventif, etc. ;
- reconnaître une aggravation et savoir réagir de manière adéquate ;
- identifier les facteurs ou circonstances déclenchant des pics de résurgence de la maladie pour mieux les éviter ;
- résoudre les difficultés du quotidien liées à la maladie (améliorer la vie de tous les jours).

Pour qui, quand, comment, où ?

L'éducation thérapeutique est destinée à tous les malades chroniques quel que soit leur âge. Elle peut également dans certains cas associer les proches à un moment du programme, s'ils le souhaitent. Peu importe le stade et l'évolution de la maladie, un programme d'éducation thérapeutique peut s'envisager dès l'annonce du diagnostic ou à tout autre moment du traitement ou de l'évolution de la pathologie. Pour en bénéficier, mieux vaut en parler avec son médecin traitant. Selon les besoins, il prescrira le suivi d'un programme d'éducation thérapeutique adapté. Il s'agira alors de contacter la structure qui propose le programme.

Objectifs de l'action

Objectif général :

- **Promouvoir et faciliter l'accès à l'éducation thérapeutique**

	<p>du patient sur le territoire</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Répertorier les acteurs et les programmes d'ETP du territoire et leur accès ● Améliorer l'accessibilité à ces programmes ● Favoriser l'interconnaissance et l'assimilation d'un langage commun des acteurs de l'éducation thérapeutique
<p>Description du projet</p>	<p>Pour atteindre ces objectifs il est proposé de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire un état des lieux de l'ensemble des programmes d'ETP financés par l'ARS et des structures porteuses sur le territoire du Pays Lédonien 2. Créer un document de communication à usage des professionnels de santé. Le support sera un format papier et numérique. Il devra préciser le nom des programmes et les pathologies, la structure porteuse et le mode d'accès à ces programmes et les relais existants (Asalée, diététiciens...) Le support numérique sera ensuite diffusé à l'ordre des professionnels concernés (médecins, pharmaciens, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, podologues) ... 3. Créer des liens entre opérateurs et partenaires et mutualiser les compétences : des formations communes seront proposées par le biais de la COMET avec comme objectifs la montée en compétences des professionnels et l'interconnaissance de ces derniers. Un évènement type forum à destination des professionnels sera organisé en automne. Il permettra les échanges, l'accès aux informations, la création d'ateliers avec des parcours, l'intervention d'un professionnel expert... <p>Résumé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Création et diffusion d'un annuaire ⇒ Organisation de formations réunissant les différents acteurs ⇒ Organisation d'un forum <p>Porteurs de l'action : à définir, CH Jura Sud, future CPTS ?...</p> <p>Partenaires, acteurs à mobiliser : Centre hospitalier, médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens, infirmiers(eres) Asalée...</p> <p>Population bénéficiaire : tous les patients souffrant d'une maladie chronique relevant d'un programme d'ETP.</p> <p>Territoire concerné : Pays Lédonien</p>
<p>Résultats attendus</p>	<p>Montée en compétences des professionnels Meilleure connaissance des dispositifs existants Augmentation du nombre des patients bénéficiant d'un suivi en ETP</p>
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>Durée du CLS</p>
<p>Financement</p>	<p>Estimation du montant prévisionnel global du projet : à définir</p>

	<p>Taux d'intervention ARS : variable</p> <p>Cofinancements : CH Lons, Pays Lédonien...(prêt de salles, mise à disposition de personnel...)</p>
<p>Indicateurs</p>	<p><u>Description :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Montée en compétences des professionnels : nombre de formations organisées et nombre de participants ● Meilleure connaissance des dispositifs existants : nombre d'outils créés ou utilisés ● Augmentation du nombre des patients bénéficiant d'un suivi en ETP : nombres de programmes réalisés <p>Fréquence de mesure : Annuelle</p> <p>Responsables du suivi : Séverine Moreau Pays Lédonien, Claire Maitre ARS</p>
<p>Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires</p>	<p>Priorités stratégiques PRS : Schéma Régional de Santé 2018-2022 Prévenir et éduquer au plus tôt, dynamiser la promotion de la santé</p> <p>Lien parcours : l'Education Thérapeutique du Patient est une des thématiques prioritaires du CTS Jura</p> <p>Autre plan/programme/politique :</p>

AXE 2 : Agir le plus tôt possible sur les facteurs qui influent sur la santé
Améliorer l'accès à l'Éducation Thérapeutique du Patient

Fiche action n° 2.2 : Développer le Sport Santé

**Motivation de l'action,
contexte**

Avec La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé instituant le « sport sur ordonnance », au bénéfice des 11 millions de patients atteints d'ALD, le médecin devient le prescripteur de l'Activité Physique Adaptée. La réussite de ce nouvel axe pour la politique nationale de santé nécessite l'engagement de tous les professionnels de santé en étroite collaboration et coopération avec les professionnels de l'activité physique, les municipalités... et tous les acteurs concernés.

Les activités physiques ou sportives régulières – pour peu qu'elles soient pratiquées en respectant certaines règles – présentent, outre une fonction socialisante, des intérêts indéniables sur le plan de la santé. Elles contribuent à prévenir une aggravation et/ou une récurrence chez les personnes souffrant de maladies chroniques. Les bienfaits sont variés et observables à la fois au niveau des capacités physiques, de la dimension psychologique, de l'environnement social, des comportements et des facteurs de risque. Les activités physiques constituent un réel atout dans les protocoles de soins et sont désormais reconnues par les professionnels comme un complément indispensable, notamment dans le traitement des cancers ou lors d'épisodes de rémission, pour améliorer la santé des malades, accroître leur tolérance aux traitements tout comme leur espérance de vie. L'inscription des activités physiques au coeur des parcours de soins représente désormais une condition indispensable à l'amélioration de la qualité de vie des patients.

Plus généralement les activités physiques constituent aujourd'hui un enjeu de santé publique qui participe à la lutte contre la sédentarité.

Elles permettent également de lutter contre le vieillissement, de conserver une bonne motricité, et par conséquent, de préserver l'autonomie.

Objectifs de l'action

Objectif général :

Faciliter l'accès au sport santé et développer les actions en faveur des patients relevant d'une ALD ou d'une maladie chronique

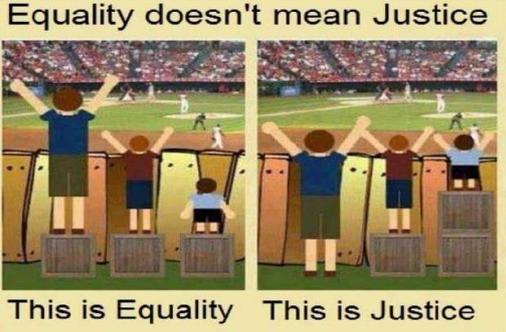
Objectifs opérationnels :

- Recenser les structures déployant des activités physiques adaptées
- Favoriser la création des Maisons Sport Santé sur le territoire
- Faciliter et rendre opérationnel auprès des professionnels de santé le sport sur ordonnance
- Favoriser le lien entre les professionnels de santé et les acteurs

	du sport santé
Description du projet	<p>Pour atteindre ces objectifs il est proposé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir un répertoire des activités physiques adaptées du territoire accessible - Promouvoir le site "Espace" du Réseau Sport Santé - Organiser des soirées favorisant l'interconnaissance entre professionnels de santé et éducateurs en activité physique adaptée - Participer aux réunions organisées par le Comité Départemental Olympique et Sportif <p><u>Porteurs de l'action</u> : CPTS, éducateurs APA</p> <p><u>Partenaires, acteurs à mobiliser</u> : Médecins généralistes, infirmiers Asalée, CROS, CDOS, ARS, Pays Lédonien</p> <p><u>Population bénéficiaire</u> : Patients ALD et maladies chroniques</p> <p><u>Territoire concerné</u> : Pays Lédonien</p>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Création Maisons Sport Santé - Augmentation des prescriptions par les médecins généralistes - Augmentation des prises en charge - Augmentation des créneaux disponibles identifiés "Sport Santé"
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS
Financement	<p>Estimation du montant prévisionnel global du projet : NC</p> <p>Taux d'intervention ARS : NC</p> <p>Cofinancement : ARS/CROS/CPAM/CPTS</p>
Indicateurs	<p><u>Description</u> :</p> <p>Nombres de maisons sport santé sur le territoire:</p> <p>Nombre de prise en charge:</p> <p>Fréquence de mesure : Annuelle</p> <p>Responsables du suivi : Séverine Moreau Pays Lédonien, Claire Maitre ARS en lien avec la CPTS du Grand Lons</p>
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	<p>Priorités stratégiques PRS : Schéma Régional de Santé 2018-2022</p> <p>Lien parcours : Parcours d'Accompagnement Sportif pour la Santé (PASS)</p> <p>Autre plan/programme/politique : PNNS</p>

Fiche action n° 2.3: Déployer le Réseau Régional d'Appui à la Promotion et à la Prévention (RRAPPS) sur le territoire

<p>Motivation de l'action, contexte</p>	<p>Le RRAPPS (réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé) est un outil support de la stratégie de l'ARS en matière de prévention.</p> <p>Il a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Proposer des stratégies d'intervention efficaces pour la mise en œuvre de la politique de santé régionale- Professionnaliser les acteurs locaux pour améliorer l'efficacité de la politique de prévention- Construire une offre de prévention pour répondre aux besoins sur chaque territoire <p><u>Les axes prioritaires sont :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Agir précocement et de manière universelle en direction des populations identifiées :<ul style="list-style-type: none">Femmes enceintes / jeunes parents / enfants de moins de 3 ansEnfants et adolescentsPersonnes précaires ou défavorisées- Développer l'acquisition et le renforcement des compétences psychosociales des enfants et adolescents afin :<ul style="list-style-type: none">Améliorer l'accès à l'activité physique et à l'alimentation équilibréeAméliorer la santé mentaleAméliorer la capacité de faire face (comportements / addictions)Améliorer la santé sexuelle (sexualité respectueuse, satisfaisante et à moindre risque – améliorer les dépistages)- Améliorer l'accès à la prévention individuelle<ul style="list-style-type: none">Améliorer le taux des vaccinations obligatoires et recommandées,Améliorer l'accès aux dépistages organisés,Offre de sevrage tabagique,Offre sport santé sur prescriptions médicales- Créer des environnements favorables
<p>Objectifs de l'action</p>	<p><u>Objectif général :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Veiller à une répartition territoriale égalitaire d'une politique de prévention efficace <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Coordonner les promoteurs locaux membres du RRAPPS• Accompagner et professionnaliser les acteurs locaux pour améliorer l'efficacité des politiques de prévention
<p>Description du projet</p>	<p>Pour atteindre ces objectifs il est proposé de :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Identifier les porteurs d'actions et recueillir les besoins du territoire issus du diagnostic CLS

	<p>2. Réunir le comité technique départemental composé des opérateurs locaux. Ce comité a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer aux décideurs un programme d'intervention en prévention répondant aux besoins identifiés dans le cadre des CLS. - mettre à disposition les référentiels programmatiques précités. - aider à la recherche des acteurs locaux pouvant porter les actions référencées dans les programmes régionaux. <p><u>Porteurs de l'action</u> : IREPS</p> <p><u>Partenaires, acteurs à mobiliser</u> : ARS, Pays Lédonien, acteurs référencés</p> <p><u>Population bénéficiaire</u> : Public concerné selon les programmes déployés</p> <p><u>Territoire concerné</u> : Pays Lédonien</p>
<p>Résultats attendus</p>	
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>Durée du CLS</p>
<p>Financement</p>	<p>Estimation du montant prévisionnel global du projet : CPOM ARS Taux d'intervention ARS : 100 % Cofinancements : néant</p>
<p>Indicateurs</p>	<p><u>Description</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions réalisées par les opérateurs membres du RRAPPS • Nombre de rencontres du comité départemental <p>Fréquence de mesure : Annuelle</p> <p>Responsables du suivi : Séverine Moreau Pays Lédonien, Claire Maitre ARS</p>
<p>Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires</p>	<p>Priorités stratégiques PRS : Schéma Régional de Santé 2018-2022 Prévenir et éduquer au plus tôt, dynamiser la promotion de la santé Lien parcours : la prévention de proximité est une des thématiques prioritaires du CTS Jura</p> <p>Autre plan/programme/politique :</p>

AXE 2 : Agir le plus tôt possible sur les facteurs qui influent sur la santé
Développer la couverture territoriale en prévention et promotion de la santé

Fiche action n°2.3 A

Sensibilisation : Promotion de la santé et nutrition

Motivation de l'action, contexte	La nutrition est l'un des atouts majeurs d'une bonne santé. Lors d'une rencontre partenariale avec le service de l'enfance, jeunesse et petite enfance de la Bresse Haute Seille, la direction a fait part du besoin de sensibiliser les professionnels encadrant des ALSH sur les notions de promotion de la santé, nutrition et de les informer des nouveaux repères de consommations alimentaires et activité physique .
Objectifs de l'action	<p><u>Objectif général</u> :</p> Accroître et renforcer les connaissances et compétences des acteurs sur les stratégies d'intervention efficaces en promotion de la santé nutritionnelle
Description du projet	<p>Organisation d'une sensibilisation à destination des directeurs des ALSH de la comcom Bresse Haute Seille le lundi 11 janvier 2021</p> <p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nutrition : définition - Les déterminants des comportements alimentaires - La santé des enfants : états des lieux - Le PNNS : présentation - Les actions en éducation et promotion de la santé nutritionnelle <p><u>Porteurs de l'action</u> : <i>Ireps BFC</i></p> <p><u>Territoire concerné</u> : Pays Lédonien</p>
Résultats attendus	<p>Montée en compétences des professionnels</p> <p>Meilleure connaissance des dispositifs existants</p>
Calendrier prévisionnel	Lundi 11 janvier 2021 de 9h-11h /14h-16h
Financement	Rencontre réalisée avec le soutien financier de l'ARS BFC
Indicateurs	<p><u>Description</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de professionnels sensibilisés • Satisfaction des professionnels
Éléments d'évaluation	Cette sensibilisation a réuni 6 professionnels encadrant (directeurs, responsables, adjoint) des ALSH de la communauté de communes Bresse Haute-Seille.

5 ont répondu au questionnaire.

Cette sensibilisation a-t-elle répondu à vos attentes ?

La sensibilisation a répondu aux attentes des 5 répondants qui étaient :

- L'apport des connaissances théoriques en nutrition générale, et des concepts
- La présentation du PNNS
- L'importance des repas et comment les adapter aux enfants
- La sensibilisation était complète et les échanges sympathiques.

Citez trois idées fortes que vous avez retenues des apports et des échanges

- La collation du matin doit être supprimée (n=2)
- La composition du goûter (n=3)
- Le Nutri-score
- Définition de nutrition (= alimentation + activité physique) (n=2)
- 5 fruits et légumes /jour = 5 portions
- Discussion sur la confection des goûters

Lors de cette sensibilisation, qu'avez-vous le plus et le moins apprécié ?

+ : Sensibilisation active, participative, interaction avec la formatrice, les échanges, convivialité car petit groupe, complet et adapté

- : qualité d'image du vidéoprojecteur

Vous pensez-vous en mesure de transférer les acquis de cette sensibilisation dans votre pratique professionnelle ?

Tous les participants se sentent en mesure de transférer les acquis dans leurs pratiques professionnelles.

Grâce aux outils proposés

Mise en place de goûters

Sensibiliser les parents

Développer l'activité physique à l'accueil de loisirs

Aborder les repas avec les assistantes maternelles et les familles

Adapter l'alimentation

À l'issue de cette sensibilisation, des besoins complémentaires apparaissent-ils ?

Aucun besoin spécifique n'est exprimé par les participants.

Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires

Priorités stratégiques PRS : Schéma Régional de Santé 2018-2022

Prévenir et éduquer au plus tôt, dynamiser la promotion de la santé

Lien parcours : Parcours nutrition

Autre plan/programme/politique : Programme National Nutrition santé 2019-2023

AXE 2 : Agir le plus tôt possible sur les facteurs qui influent sur la santé
Développer la couverture territoriale en prévention et promotion de la santé

Fiche action n° 2.3.B : Sensibilisation : Comment adapter les goûters en accueil de loisirs et périscolaires ?

Motivation de l'action, contexte	Lors des rencontres avec les professionnels de l'enfance et de la jeunesse dans le cadre des groupes experts du CLS, les directeurs d'accueil de loisirs ont fait part du besoin de sensibiliser les équipes à la composition des goûters. L'objectif étant que tous les agents aient une trame commune en adéquation avec les recommandations du PNNS.
Objectifs de l'action	<p><u>Objectif général :</u> Accroître et renforcer les connaissances et compétences des acteurs sur les stratégies d'intervention efficaces en promotion de la santé nutritionnelle</p> <p><u>Objectifs opérationnels :</u> Accompagner les professionnel-le-s à la mise en place de petits déjeuners et goûters adaptés aux enfants des accueils de loisirs</p>
Description du projet	<p>Organisation d'une sensibilisation à destination des agents (animateurs, responsables, directeurs) des ALSH du Pays lédonien</p> <p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nutrition : définition - Le PNNS : présentation - Le goûter : un repas à part entière - Les aliments à privilégier : le Nutri-Score - Atelier 1 : Comment développer des séances d'éducation sensorielle ? - Atelier 2 : Comment sensibiliser les parents ? <p><u>Porteurs de l'action :</u> Ireps BFC</p> <p><u>Territoire concerné :</u> Pays Lédonien</p>
Résultats attendus	<p>Montée en compétences des professionnels Meilleure connaissance des dispositifs existants</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Lons-le-Saunier Maison Commune : 19 novembre 2020 de 9h-11h /14h-16h</p> <p>Comcom Bresse Haute Seille Bletterans : 28 janvier 2021 de 9h-11h /14h-16h Commenailles : 1^{er} février 2021 de 9h-11h /14h-16h Domblans : 2 février 2021 de 9h-11h /14h-16h</p>
Financement	Rencontre réalisée avec le soutien financier de l'ARS BFC

Indicateurs	Description : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de professionnels sensibilisés • Satisfaction des professionnels
Éléments d'évaluation	<p>Ces sensibilisations ont réuni 21 professionnels (animateurs et responsables de site) des ALSH de la communauté de communes Bresse Haute-Seille et de la Maison Commune.</p>
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	<p>Priorités stratégiques PRS : Schéma Régional de Santé 2018-2022 Prévenir et éduquer au plus tôt, dynamiser la promotion de la santé</p> <p>Lien parcours :</p> <p>Autre plan/programme/politique : Programme National Nutrition Santé 2019-2023</p>

**AXE 2 : Agir le plus tôt possible sur les facteurs qui influent sur la santé
Développer la couverture territoriale en prévention et promotion de la santé**

Fiche action n°2.3C

Journée d'échange du RRAPSS : Les compétences psychosociales au cœur de l'E.T.P.

Le dispositif Asalée mis en place par l'association Asalée (Association de Médecins Généralistes et d'Infirmières Déléguées à la Santé Publique basée en (ex)région Poitou-Charentes) instaure une coopération pluriprofessionnelle entre médecins généralistes et infirmiers intégrée au cabinet des praticiens.

Spécifiquement formés, les infirmiers interviennent, dans le cadre d'un protocole autorisé par l'ARS, auprès de patients atteints de maladies chroniques, en proposant un accompagnement individuel qui intervient en complément de la pratique médicale.

Il repose sur une offre d'éducation thérapeutique (ETP).



PRÉVENTION CIBLÉE :

vise des personnes atteintes d'une pathologie ou en perte d'autonomie (ex : éducation thérapeutique)

PRÉVENTION SÉLECTIVE :

s'adresse à des sous-groupes en fonction des risques particuliers auxquels ils sont exposés (ex : dépistage)

PRÉVENTION UNIVERSELLE :

destinée à l'ensemble de la population, sans tenir compte de son état de santé (ex : éducation pour la santé)

Gordon, R. S. (1983). An operational classification of disease prevention. Public Health Reports, 98(2), 107-109

Motivation de l'action, contexte

La classification de GORDON identifie l'éducation thérapeutique du patient comme une action de prévention ciblée qui affirme « la participation de chacun à la gestion de sa santé, quel qu'en soit le niveau ».

L'association Asalée compte 13 infirmier-e-s sur le département du Jura. Mobilisé-e-s au sein du Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé (**Rrapps**) et plus localement au sein de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Grand Lons, les professionnelles ont exprimé leur besoin de lier concepts d'éducation et promotion de la santé et pratique professionnelle.

Participation, ateliers, communication positive, pouvoir d'agir... Comment les compétences psychosociales sont-elles au cœur de ce processus éducatif d'éducation thérapeutique du patient ?

Objectifs de l'action

Objectif général :

Sensibiliser les infirmier-e-s jurassiens de l'association asalée aux compétences psychosociales comme **composante essentielle de la promotion de la santé** qui contribue pleinement à l'amélioration de la

	<p>santé et du bien-être de la population au cours d'une journée d'échange de pratique.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se repérer dans les concepts de santé et théories relatives aux compétences psychosociales • Lier compétences psychosociales et éducation thérapeutique du patient • Découvrir et expérimenter des outils pédagogiques de renforcement des CPS
<p>Description du projet</p>	<p>Pour atteindre ces objectifs il est proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une journée de sensibilisation à l'ensemble de l'équipe départementale alternant apports théoriques (compétences psychosociales : définitions, classifications, critères d'efficacité...); expérimentation d'outils pédagogiques (le crayon coopératif, les cartes des forces, l'île déserte, Comète, la confiance en soi...) et ressources documentaires (référentiel Rrapps, sites internet PSJ, PSPro, Rrapps...) <p><u>Population(s)/Public(s) concerné(s) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 professionnel-le-s jurassien-ne-s de l'association Asalée <p><u>Partenariats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ARS BFC : financement • Ireps BFC : diagnostic, mise en œuvre, évaluation • Association Asalée • Contrat Local de Santé du Pays Lédonien • Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Grand Lons <p><u>Territoire(s) concerné(s) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Département du Jura
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>2022</p>
<p>Financement</p>	<p>ARS BFC (CPOM Ireps BFC)</p>
<p>Evaluation Indicateurs</p>	<p>Dans le cadre de cette sensibilisation, une approche qualitative a été retenue en vue de recueillir les retours d'expérience des participants.</p>
<p>Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet régional de santé 2018-2028 • Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé

AXE 2 : Agir le plus tôt possible sur les facteurs qui influent sur la santé

Développer la couverture territoriale en prévention et promotion de la santé

Fiche action n° 2.4 Poursuivre le déploiement du dispositif Pass'Santé Jeunes

Motivation de l'action, contexte

A chaque âge, des acquisitions sont nécessaires afin que l'enfant ou l'adolescent construise sa démarche de prévention dans l'objectif de préserver son capital santé selon son rythme et ses attentes.

La démarche « Pass'Santé Jeunes » se fonde sur une forte mobilisation et l'implication des acteurs concernés par la santé des jeunes. Pour ce faire elle s'articule autour de 3 axes :

- Une démarche territoriale qui s'appuie sur des acteurs locaux professionnels des domaines de la santé, de l'enseignement, du sport, des loisirs ainsi que de l'entourage proche des jeunes (familles) ;

- Un site internet à destination des jeunes et de leur entourage (www.passantejeunes-bourgogne.org) trouver des contenus fiables et sur sur 14 thématiques : tabac, alcool, cannabis, sexualité, mal-être, nutrition, bruit, usages d'internet, bien vivre ensemble, sécurité routière, sports et loisirs en sécurité, environnement, hygiène de vie, et sécurité sociale.

- Un site internet à destination des professionnels concernés par la santé des jeunes pour les accompagner dans la création et l'animation d'actions de prévention et d'éducation pour la santé (ww.pass-santepro.org).

L'ouverture du PASS'SANTE 0-8 ans en avril 2020 va permettre de développer les compétences parentales en mettant à la disposition des (futurs) parents des informations fiables et validées sur le développement, la santé et le bien-être de l'enfant de 0 à 8 ans. La mise à disposition de ces informations se fera via la création d'un nouvel espace sur le site Pass Santé Jeunes, organisé en pages thématiques (ex. : développement psychomoteur, hygiène et soins, sommeil, langage et jeu, alimentation, vaccination, etc.) qui contiendront des informations synthétiques et fiables sur chaque sujet, illustrées de contenus multimédia et ressources complémentaires à télécharger (ex. brochures éditées par Santé publique France) et orientant vers les sites de référence pour aller plus loin ;

- Orienter les parents vers les structures d'accueil et d'accompagnement de la région ;

- Informer les parents sur les ateliers, conférences, journées d'information et autres actualités des dispositifs de soutien à la

	parentalité en région.
Objectifs de l'action	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Contribuer à la promotion et à l'utilisation du dispositif « Pass santé Jeunes » par les professionnels et les jeunes. ● Favoriser l'appropriation du Pass Santé Jeunes 0-8 ans par les parents et les professionnels. <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Poursuivre l'animation d'un réseau d'acteurs travaillant avec les jeunes autour de dynamiques locales de promotion de la santé ● Mettre à leur disposition un portail de ressources fiables et actualisées ● Territorialiser les actions menées auprès des jeunes ● Partager les messages de prévention et les stratégies d'intervention efficaces ● Développer des actions de soutien à la parentalité.
Description du projet	<p>Pour atteindre ces objectifs il est proposé de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place des demi-journées de rencontres entre acteurs pour faciliter l'interconnaissance et le partage d'une culture commune 2. Co-construire des actions d'éducation et de promotion de la santé en faveur du public 0-26 ans 3. Mettre à disposition des informations fiables et actualisées ainsi que des outils nécessaires pour mieux accompagner le développement de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Développer un espace d'informations et de formation pour les professionnels de la petite enfance. <p>Porteurs de l'action : IREPS BFC Antenne du jura</p> <p>Partenaires, acteurs à mobiliser : ARS, Pays Lédonien, Education Nationale, Mission Locale, maison des Adolescents , Info Jeunesse, CCAS, professionnels de santé, ESMS, ASLH...</p> <p>Population bénéficiaire : enfants, adolescents jeunes adultes (0 à 26 ans), parents et famille.</p> <p>Territoire concerné : Pays Lédonien</p>
Résultats attendus	<p>Connaissance et utilisation du site Pass santé jeunes par les jeunes et les parents</p> <p>Utilisation de l'outil PSJ par les acteurs locaux pour la construction de leurs projets en lien avec la santé</p> <p>Développements des liens entre les acteurs locaux -Mise en place de projets de prévention /promotion de la santé communs</p>
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS

Financement	<p>Estimation du montant prévisionnel global du projet :</p> <p>Taux d'intervention ARS : 100 %</p> <p>Cofinancements : néant</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de professionnels mobilisés ● Nombres de jeunes sensibilisés ● Nombre d'actions réalisées en s'appuyant sur le Pass Santé Jeunes <p>Fréquence de mesure : Annuelle</p> <p>Responsables du suivi : Séverine Moreau Pays Lédonien, Claire Maitre ARS</p>
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	<p>Priorités stratégiques PRS : Schéma Régional de Santé 2018-2022 Prévenir et éduquer au plus tôt, dynamiser la promotion de la santé</p> <p>Lien parcours : la prévention de proximité est une des thématiques prioritaires du CTS Jura</p> <p>Autre plan/programme/politique : Parcours handicap, PRAPS.</p>

AXE 2 : Agir le plus tôt possible sur les facteurs qui influent sur la santé
Développer la couverture territoriale en prévention et promotion de la santé

**Fiche action n° 2.4A Poursuivre le déploiement du Pass'Santé Jeunes:
Conférence « Les écrans, les enfants et nous »**

Motivation de l'action, contexte	<p>Depuis plusieurs années, les écrans sont devenus omniprésents dans notre quotidien, que ce soit chez les enfants, les adolescents ou les adultes, le temps passé devant les écrans ne cesse d'augmenter.</p> <p>En 2018, le rapport de l'étude ELFE¹ concernant les activités physiques et l'usage des écrans à l'âge de 2 et 3,5 ans des enfants faisait état de l'exposition des enfants aux écrans dès le plus jeune âge. À l'âge de 3,5 ans, 16% des parents déclarent que l'enfant joue au moins 1 fois par semaine sur un ordinateur, 49,9% qu'il utilise une tablette, 16,4% qu'il joue sur un smartphone au moins 1 fois par semaine, 8% qu'il joue sur une console et que plus de 40% déclarent que leur enfant regarde la télévision plus de 30 minutes par jour en semaine et 37,6% en week-end.</p> <p>Il est primordial d'accompagner les parents autour de cette thématique en travaillant la notion de compétences psycho-sociales.</p>
Objectifs de l'action	<p>Accompagner les parents d'enfants à l'école maternelle sur la thématique des écrans :</p> <ul style="list-style-type: none">- Identifier les représentations sociales en matière d'écrans. Échanger autour de l'usage des écrans (et la parentalité).- Comprendre l'impact des écrans sur la santé des enfants- Connaître le développement neurologique de l'enfant
Description du projet	<p>Soirée de 2 heures à destination des parents des enfants scolarisés à l'école maternelle Richebourg de Lons-le-Saunier</p> <p>Date : Jeudi 12 mai 2022 de 20h à 22h</p> <p>Lieu : Ecole Maternelle d'application Richebourg 185 rue Georges Pompidou 39000 Lons-le-Saunier</p> <p>Déroulé : Présentation des intervenants Tour de la salle : les écrans et nous ? Les écrans : quelques repères chiffrés Les écrans : atouts et limites Les écrans influencent-ils le développement de l'enfant ? Les enfants... et nous ? En conclusion</p>

¹ CHARLES Marie-Aline GEAY Bertrand , Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance (2011-Enquête en cours) https://www.ined.fr/fichier/rte/129/cote-recherche/Publications/Activite%20physique%20et%20ecrans_2%20ans_enfants%20Elfe.pdf

	<p>Opérateurs : Adeline CAGNE, Ireps BFC antenne du Jura Mélanie BECAUD, neuropsychologue MSP de Lons-le-Saunier</p>
Résultats attendus	Montée en compétences des professionnels Meilleure connaissance des dispositifs existants
Calendrier prévisionnel	Jeudi 12 mai 2022 de 20h à 22h
Financement	Rencontre réalisée avec le soutien financier de l'ARS BFC dans le cadre du projet Pass'Santé Jeunes
Indicateurs	<p><u>Description :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de professionnels sensibilisés • Satisfaction des professionnels
Éléments d'évaluation	<p>La conférence a réuni 14 parents et 5 professionnels de l'établissement.</p> <p>De nombreux échanges et questionnements de la part des parents.</p>
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	<p>Priorités stratégiques PRS : Schéma Régional de Santé 2018-2022 Prévenir et éduquer au plus tôt, dynamiser la promotion de la santé</p> <p>Lien parcours :</p> <p>Autre plan/programme/politique :</p>

AXE 2 : Agir le plus tôt possible sur les facteurs qui influent sur la santé
Développer la couverture territoriale en prévention et promotion de la santé

Fiche action n° 2.5 Promouvoir les campagnes nationales : dépistage des cancers, vaccination, soins dentaires

Motivation de l'action, contexte

Les campagnes nationales de santé publique offrent d'importantes opportunités pour sensibiliser la population aux questions de santé, favoriser une meilleure compréhension des enjeux en la matière et mobiliser au niveau local.

Les campagnes de prévention visent de réels impacts sur les comportements des individus et la santé des populations.

Ces campagnes de prévention qu'elles soient universelles et dirigées vers l'ensemble de la population afin de permettre à chacun de maintenir, conserver ou améliorer sa santé ou plus ciblée vers des personnes plus vulnérables afin d'éviter la survenue de la maladie sont inscrites dans une démarche globale de promotion de santé.

Il s'agit de conférer aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci.

C'est un processus qui permet aux individus de mieux maîtriser les déterminants de la santé et d'améliorer ainsi leur santé.

L'objectif affiché peut être quantitatif, par exemple réduire de 5% la prévalence de telle pathologie dans telle population, ou qualitatif, comme changer l'image de l'alcool auprès des adolescents...

L'information, l'accompagnement relationnel et l'utilisation de stratégies participatives sont autant de stratégies à mettre en œuvre pour accompagner ces campagnes nationales.

Dépistage des cancers :

En Bourgogne Franche-Comté, chaque année, plus de 14 200 personnes ont un diagnostic de cancer. Avec 7 600 décès annuels, le cancer reste la première cause de mortalité en Bourgogne Franche-Comté, et la première cause de mortalité prématurée (avant 65 ans). Les cancers sont aussi la première cause de mortalité évitable, imputable à des facteurs de risques liés aux modes de vie.

La lutte contre le cancer est une priorité nationale et régionale dans le cadre du parcours cancer :

Dépistage Cancer Sein : Objectif Plan Cancer 2014-2019 : 75 %

Objectif régional : 61,3 % Taux d'activité départemental : 60,1%

Dépistage Colo-rectal : Objectif Plan Cancer 2014-2019 : 65%

Objectif régional : 34,4% Taux d'activité départemental : 47,6%

La couverture vaccinale nationale des professionnels de santé pour la saison 2018-2019 dans les établissements d'accueil pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) :est estimée à 32%. Elle varie selon la profession : médecin : 75%, infirmier(e) : 43%, aide-soignant(e) : 27%

	<p>et autres paramédicaux : 34%</p> <p>- en comparaison aux données historiques (2009) montre une hausse pour les médecins, une relative stabilité pour les infirmier(e)s et une baisse pour les aides soignant(e)s .</p> <p>Des mesures mises en place au sein des établissements de santé ou des EHPAD, destinées à promouvoir la vaccination ou à faciliter la disponibilité du vaccin, permettent d'améliorer les couvertures vaccinales anti grippales des professionnels. Dans les établissements où ces différentes mesures ont été associées, les couvertures vaccinales anti grippales dépassent 50%.</p> <p><u>Dispositifs M'T Dents</u> : Examens de prévention bucco-dentaire pour enfants, adolescents et jeunes adultes gratuits, totalement pris en charge par l'assurance maladie. Ces examens appelés <u>M'T Dents</u> visent à favoriser un suivi régulier, pour améliorer leur hygiène bucco-dentaire et leurs habitudes alimentaires.</p> <p>Les enfants, les jeunes en difficulté et les femmes enceintes sont la cible de l'Assurance Maladie. En effet, <u>l'hygiène bucco-dentaire</u> est l'un des principaux marqueurs de l'entrée dans la précarité et la prévention est cruciale pour éviter des pathologies dentaires importantes par la suite.</p>
<p>Objectifs de l'action</p>	<p><u>Objectif général</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Assurer un relais et un accompagnement territorial des campagnes nationales en faveur—des personnes—les plus vulnérables. <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer le nombre de personnes bénéficiant d'un dépistage ● Développer le taux de couverture vaccinale des personnels d'EHPAD ● Augmenter le nombre de bénéficiaires du dispositif M'T Dents dans la catégorie femmes enceintes et jeunes adultes
<p>Description du projet</p>	<p>Pour atteindre ces objectifs il est proposé de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser des actions de communication auprès du grand public et des professionnels de santé sur le dépistage organisé des cancers (relais des campagnes nationales Mars bleu, Octobre Rose, évènements locaux...). 2. Renforcer l'accessibilité aux dépistages des personnes éloignées du soin avec les partenaires du champs de la santé et de la précarité en lien avec les relais locaux : MSP, Centre de santé, CCAS, maison commune, MSAP, MFS... 3. Relayer et accompagner les campagnes de vaccination collective auprès des professionnels d'EHPAD lors d'actions ponctuelles 4. Sensibiliser les partenaires de publics jeunes adultes et femmes enceintes au dispositif MT'Dents en lien avec la CPAM du Jura

	<p><u>Porteurs de l'action</u> : variables</p> <p><u>Partenaires, acteurs à mobiliser</u> : CPAM, MSA, CPTS, MSP, Pharmacies, EHPAD, MILO, Ligue contre le cancer, CRDC, CCAS, Maison commune, France Services, réseau périnatalité...</p> <p><u>Population bénéficiaire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous publics avec une priorité pour les personnes fragiles - Personnel EHPAD <p><u>Territoire concerné</u> : Pays Lédonien</p>
Résultats attendus	<p>Augmentation du taux de participation aux dépistages (sein, colorectal, utérus)</p> <p>Augmentation du pourcentage de personnels vaccinés</p>
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS
Financement	<p>Estimation du montant prévisionnel global du projet : inconnu</p> <p>Taux d'intervention ARS :</p> <p>Cofinancements : CPAM, la ligue contre le cancer, collectivités....</p>
Indicateurs	<p><u>Description</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Augmentation du taux de participation aux dépistages (sein, colorectal, utérus) : nombre d'actions de sensibilisation organisée, nombres de participants ● Augmentation du nombre de personnes vaccinés travaillant en établissements : nombres de rencontres avec les EHPAD, nombres d'actions de sensibilisation ● Augmentation du nombre de personnes bénéficiant du dispositif MT'Dents : nombres de rencontres avec les professionnels travaillant avec les femmes enceintes et les jeunes adultes. <p>Fréquence de mesure : Annuelle</p> <p>Responsables du suivi : Séverine Moreau Pays Lédonien, Claire Maitre ARS</p>
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	<p>Priorités stratégiques PRS : Schéma Régional de Santé 2018-2022</p> <p>PPRAPS : Objectif général n°4 adapter les réponses d'accès à l'offre de prévention et aux soins permettant de prévenir le risque de sortie du droit commun ou conduisant vers celui-ci.</p> <p>Lien parcours : précarité-vulnérabilité et prévention de proximité thématiques prioritaires du CTS Jura</p> <p>Autre plan/programme/politique : Plan cancer national</p>

AXE 2 : Agir le plus tôt possible sur les facteurs qui influent sur la santé
Développer la couverture territoriale en prévention et promotion de la santé

Fiche action n° 2.5.A
Renforcer l'accès aux dépistages des cancers du sein, colorectal et utérus des personnes en situation de précarité : Littératie et participation-action

Motivation de l'action, contexte

Lors du **diagnostic santé** du **Contrat Local de Santé (CLS)** du Pays Lédonien, des fragilités telles qu'un taux de pauvreté de l'aire urbaine de 16,2% au-dessus du taux régional (13 %) et national (14%) et une accessibilité aux médecins généralistes très basse contribuant à la précarisation d'une certaine tranche de sa population ont été mises en exergue. Si des facteurs considérés comme individuels rendent la population plus vulnérable, d'autres facteurs de responsabilité collective influent également dans cette situation de précarisation. À ce titre, le portrait de santé du Pays réalisé en 2019 fait état d'un faible recours aux soins, d'un faible taux de dépistage et de l'augmentation du taux de décès prématuré des publics vulnérables. Concernant les dépistages et comme le décrivent Linda Cambon *et al.* « *Les actions de communication en direction du grand public ont [...] peu d'impact sur le taux de participation au dépistage des personnes vulnérables car la condition de précarité engendre de nombreux freins financiers, géographiques ou liés au défaut d'accès à l'information*¹ ». En transversalité avec le Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS) et le Parcours cancer de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, le groupe de travail du CLS (Pays Lédonien, Délégation départementale de l'ARS, Ireps BFC, Communauté professionnelles territoriale de santé (CPTS), Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC), La ligue contre le cancer, Association santé éducation et prévention sur les territoires Bourgogne Franche-Comté (Asept BFC), Centre communal d'action sociale (CCAS)...) a donc acté la nécessité d'« aller vers » ces habitants-usagers-citoyens (HUC) du Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville pour leur faire bénéficier de l'offre de prévention dont ils sont éloignés et leur permettre ainsi d'améliorer leur pouvoir d'agir. Pour cela, et tout au long du projet, une attention toute particulière est portée à la littératie en santé, conçue comme un « déterminant de déterminants » de la santé². Il s'agit de permettre à la fois aux HUC et aux professionnels de trouver, comprendre, évaluer et communiquer l'information reçue pour être en meilleure santé. Il est également fondamental de penser les conditions favorables à la participation. En réponse à de tels enjeux, des stratégies axées sur l'articulation des

1 Cambon Linda, Mangin Grazia, Barthélémy Lucette. Expérimentation d'une démarche participative sur le dépistage des cancers auprès de femmes en situation de précarité. *Santé Publique* 2007 ; 9(6) : pp. 513-523. DOI : 10.3917/spub.076.0513. URL : <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2007-6-page-513.htm>

2 Littératie en santé : de l'accès à l'utilisation de l'information santé [Page internet]. Paris : PromoSanté Ile-de-France, 2020. En ligne : <https://www.promosante-idf.fr/dossier/litteratie>

	facteurs individuels, environnementaux et socio-économiques ont donc été privilégiées
Objectifs de l'action	<p>Finalité Favoriser la réduction des inégalités de santé auprès des personnes en situation de précarité sur le territoire du Pays Lédonien</p> <p>Objectif général Améliorer l'accès à la prévention et aux dépistages des cancers des personnes en situation de précarité</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et fédérer les acteurs locaux susceptibles d'intervenir auprès des populations en situation de précarité • Favoriser le développement des compétences et des connaissances des professionnels autour des thématiques du dépistage (littératie) et de la participation • Renforcer les capacités des populations en situation de précarité à devenir actrices de leur santé en animant des ateliers participatifs
Description du projet	<p>Pour atteindre ces objectifs il est proposé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une sensibilisation (1/2 journée) des professionnels intervenant auprès des personnes en situation de précarité au « dépistage comme un acte de santé quand tout va bien »³ (renforcement des compétences et des connaissances) portée par la CPTS, le CLS et le CRCDC. • Un accompagnement méthodologique et technique (10 séances) porté par l'Ireps à la mise en œuvre d'un atelier participatif sur le modèle itératif du Design Thinking, "méthode de gestion de l'innovation, s'appuyant en grande partie sur un processus de co-créativité impliquant des retours de l'utilisateur final"⁴, pour collaborer et coconstruire une réponse à cette problématique de santé. Le « Nouvel Atelier Participatif : Le NAP » ancré dans des dispositifs existants où se croisent les savoirs théoriques, les savoirs d'action et les savoirs d'expérience. • Un atelier collaboratif (1/2 journée) auprès des promoteurs de santé pour essaimer autour des questions de la participation des personnes en situation de précarité au regard de l'expérience du NAP. <p>Population(s)/Public(s) concerné(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitants-usagers-citoyens du Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville Marjorie Les Mouillères de Lons-le-Saunier • Professionnels de santé, acteurs du champ médicosocial et

3

4 Design thinking [Page internet]. Wikipedia, 2021. En ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Design_thinking

élus du Pays Lédonien (CCAS, Département, CPTS du Grand Lons, CLS du Pays Lédonien)

Partenariats :

- ARS BFC : financement
- Contrat Local de Santé du Pays Lédonien : diagnostic, mise en œuvre, communication
- Ireps BFC : diagnostic, mise en œuvre, évaluation
- Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Grand Lons : diagnostic, mise en œuvre, communication
- Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers : diagnostic, mise en œuvre
- Centre Social Maison Commune de Lons-le-Saunier : mise en œuvre
- Maison de Santé Pluridisciplinaire des Mouillères : mise en œuvre

Territoire(s) concerné(s) :

- **Pays Lédonien** (territorialisation ARS BFC)
 - Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ECLA
 - **QPV Marjorie Les Mouillères de Lons-le-Saunier**
 - Centre Social « Maison Commune »
 - Maison de Santé Pluridisciplinaire des Mouillères
 - EPCI Terre d'Émeraude
 - Salle communale d'Orgelet

Calendrier prévisionnel

2020 - 2021

Financement

ARS BFC (CPOM Ireps BFC, CPOM Maison Commune, CRCDC BFC)
CPAM Jura (CPTS du Grand Lons)

Evaluation Indicateurs

La démarche d'évaluation adoptée pour ce projet s'inscrit plus largement dans le travail de pilotage stratégique des actions menées à l'échelle régionale par l'Ireps BFC dans le champ de la précarité. L'un des axes d'investigation prioritaires est en effet consacré à l'étude des modalités de prise en compte de la parole des usagers ; et à l'observation des degrés d'implication de ces populations au sein de projets qui les concernent.

Dans le cadre du projet NAPS, une approche qualitative a été retenue en vue de recueillir les retours d'expérience des habitants-usagers ayant participé aux ateliers. Deux entretiens semi-directifs devront ainsi permettre d'en savoir plus sur les thèmes suivants : motivations à participer, tâches réalisées, relations avec le groupe, regards sur les différentes phases du projet, effets perçus a posteriori.

Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires

- **Projet régional de santé 2018-2028**
AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS DANS LES TERRITOIRES FRAGILES
- Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins (PRAPS)
- Parcours cancer / Parcours de santé de l'ARS BFC :
<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/les-parcours-de-sante-de-lars>